

**Pour en savoir
davantage ...**

Considérations relatives à l'échéancier

Un bon nombre d'étapes doivent être suivies pour l'élaboration d'une proposition dans le cadre du *Programme de subventions - Communautés actives*. Afin de préparer une demande avec succès, prévoyez assez de temps.

Cette section concernant les renseignements relatifs aux subventions donne une idée générale de la démarche à suivre.

Fonctionnement...

1. Discutez des besoins avec d'autres membres de la collectivité.
2. Si votre proposition concerne une collectivité, communiquez avec votre conseiller régional. Si votre proposition concerne toute la province, communiquez avec un conseiller provincial.
3. Si, après discussion, vous et votre conseiller conviennent que votre proposition répond aux objectifs du *Programme de subventions - Communautés actives*, vous recevrez un formulaire de demande de subvention.
4. Remplissez le formulaire de demande. Le personnel sera disponible pour vous aider.
5. Soumettez votre demande à un conseiller de la Direction du sport, des loisirs et de la vie active.
6. On procèdera à l'examen de votre demande.
7. Après l'acceptation de votre demande, mettez en pratique vos bonnes idées!

Vous devrez commencer à réunir les renseignements nécessaires le plus tôt possible.

Posez-vous les questions suivantes :

- De combien de temps aurez-vous besoin pour rencontrer le(s) organisme(s) partenaire(s)?
- De quel type de soutien aurez-vous besoin de la part des conseillers du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport dans le but de satisfaire aux exigences de la demande?
- De combien de temps aurez-vous besoin pour mettre sur pied le projet lorsque votre demande aura été approuvée?